

Laurent CROIZIER

*Député de la première circonscription du Doubs
Conseiller Municipal de Besançon*

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
Place Beauvau
75800 Paris

Besançon, le 15 novembre 2022

Monsieur le Ministre,

La sécurité et le bien-être de nos concitoyens est une priorité de mon mandat de député de la 1^{ère} circonscription du Doubs.

Je souhaite attirer votre attention sur la situation du quartier de Planoise à Besançon.

Les habitants sont de façon croissante victimes du trafic de drogue, de l'insécurité et de la délinquance. La période estivale a été marquée par de graves faits d'insécurité qui ont conduit au décès d'un adolescent de 15 ans, abattu par des trafiquants de drogue.

Je tiens à réaffirmer qu'à Planoise, comme partout ailleurs, la sécurité est un droit.

L'État, au cours des 5 ans dernières années, a mobilisé d'importants moyens pour renforcer l'action des services de police en faveur de la sécurité et de la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Outre les moyens alloués à la justice, Planoise a bénéficié du dispositif "Quartier de Reconquête Républicaine" (QRR) mis en place en 2018 et de moyens conséquents avec, entre autres, l'augmentation de 40% des effectifs de police nationale sur la circonscription de police de Besançon.

Mon interrogation porte sur le poste de police, installé au 6 avenue du parc, dont la taille et les horaires d'ouverture (du lundi au jeudi de 10h à 12h30, puis de 14h à 17h30 et le vendredi, de 10h à 12h30, puis de 14h à 17h) paraissent inadaptés à la situation et ne pas correspondre aux besoins des habitants.

Aussi, en remplacement de ce poste de police, je vous propose d'étudier la création, à Besançon, d'un second commissariat, installé au cœur du quartier de Planoise.

Il permettrait de renforcer le plan d'action contre la délinquance, rassurerait les habitants qui en ont tant besoin et améliorerait leur sécurité et leur qualité de vie au quotidien.

Il assurerait une présence policière permanente, de jour comme de nuit, réduirait les délais d'intervention et étendrait les plages horaires d'ouverture pour l'accueil et les dépôts de plainte.

Il offrirait en outre, la possibilité d'aménager des locaux modernes, sécurisés et adaptés aux besoins des forces de police de la circonscription de Besançon. L'augmentation conséquente des effectifs rend les locaux actuels trop exigus pour accueillir l'ensemble des agents dans de bonnes conditions.

Un commissariat de plein exercice, au cœur du quartier de Planoise, enverrait enfin un message fort aux trafiquants, réaffirmant que le quartier est un territoire de la République.

Monsieur le ministre, je partage avec vous l'idée que ce sont dans les quartiers populaires que le besoin de fermeté et de protection est le plus important.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien pour lutter contre le trafic de drogue et ramener la sécurité et la sérénité que méritent les habitants de Planoise.

Enfin, permettez-moi de vous faire savoir ma satisfaction de constater le plein engagement de l'État et de votre ministère dans ce long combat, ô combien indispensable. Je remercie, également, les services de police qui effectuent un travail remarquable.

J'ai coutume de dire que la sécurité est la première des libertés. Sans elle, aucune autre ne peut être tout à fait effective. C'est la noblesse d'une société comme la nôtre d'offrir ce droit à chacun de nos concitoyens, où qu'ils se trouvent.

Vous souhaitant bonne réception de cette requête, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma très haute considération.

Laurent CROIZIER